

Procès verbal

Séance ordinaire du 20 avril 2023 Conseil d'établissement de l'école secondaire Jeanne-Mance Tenue en mode hybride (bibliothèque de l'école et plateforme Teams)

Sont présents :

Parents : Armandine Siess, Virginie Fortin, Marie-Claude Béland, Wahiba Mekrebi, Thamara Stela Coelho Do Nascimento

Membres du personnel : Jenny Beauséjour, Marie-Noël Fortin, Caroline Béliveau, Alex Voyer, Nathalie Tremblay

Représentant(s) de la communauté : Martin Dusseault (BDMB), Mélanie Judas (CODEM)

Directeur: Olivier Roy

Invités : Ute Wolfe

Sont absents : Amélie Tintin, Agathe Bujold, Sophiane Diakité, Ikram Zaghoul

1. Accueil (Vérification du quorum, prise des présences, moment de réflexion, nomination d'un secrétaire)

Le quorum est atteint, la réunion peut démarrer. Il est 18h10.

Madame Siess se propose comme secrétaire.

Adopté à l'unanimité.

2. Présentation du projet d'ordre du jour du 20 avril 2023 Adoption

Le point 10.1 est remonté au point 3 et les points subséquents sont décalés.

Le point 10.2 est décalé au varia.

Madame Coelho Do Nascimento propose, Madame Judas appuie.

Adopté à l'unanimité.

3. Période accordée au public

3.1 Mme Ute Wolff – présentation de l'organisme Legados

Madame Wolff est parent d'une élève qui étudie à l'école Jeanne-Mance. Elle présente un centre d'apprentissage de la langue et de la culture espagnole, le centre Legados qui est situé dans le quartier, juste à côté de l'école. Ils offrent des cours, des activités et des voyages scolaires (avec l'Argentine). Elle recommande à l'école de prendre contact avec la directrice.

Le conseil d'établissement accueille favorablement cette présentation et Monsieur Roy fera suivre l'information aux enseignants et à Madame Bujold.

Madame Wolffe quitte la séance.

4. Procès-verbaux des 8 février (séance ordinaire) et 7 mars 2023 (séance extraordinaire) Adoption

Madame Mekrebi propose, Madame Coelho Do Nascimento appuie.

Adopté à l'unanimité.

5. Agenda scolaire 2023-2024 : quelques modifications au code de vie Approbation → Information

Monsieur Roy nous informe que l'équipe école n'a pas encore fini ses travaux. On devra se prévoir d'une séance extraordinaire du Conseil d'établissement à la mi-mai pour approuver la version finale. Les ajustements sont mineurs. Monsieur Roy nous enverra le document dès qu'il sera prêt.

Nous fixons la date du Conseil d'établissement extraordinaire au 17 mai à 17h.

6. Calendrier scolaire 2023-2024 Approbation → Information

Monsieur Roy n'a pas encore de version finale du calendrier à nous présenter. L'approbation est également reportée au prochain Conseil extraordinaire d'établissement

7. Portrait des inscriptions 2023-2024 Information

****Voir document en annexe****

Monsieur Roy présente les prévisions des inscriptions. Au total, 1 123 élèves sont prévus pour l'année 2023-2024 dans les différents programmes.

Madame Fortin demande si on sait de quel secteur géographique viennent les élèves. Madame Béliveau qui est là depuis 30 ans dit que quand elle est arrivée, l'école était à pleine capacité et les élèves venaient principalement du quartier. Puis, progressivement, ils ont déserté l'école mais depuis quelques années, la fréquentation de l'école par les élèves du quartier est en nette remontée, que ce soit au PEI mais aussi dans les programmes de soutien, ce qui améliore beaucoup le climat de l'école (implication accrue des élèves, des parents et de la communauté).

8. Sortie(s) éducative(s) pour approbation Approbation

****Voir documents en annexe****

Monsieur Roy présente les sorties.

Madame Fortin félicite le travail effectué par les enseignantes qui ont repris les médias sociaux et demande si on peut mettre ces sorties encore plus en avant.

Madame Voyer indique que Madame Tremblay et elle ont suivi une formation pour alimenter les réseaux sociaux et qu'elles vont pouvoir en faire davantage la promotion dès l'an prochain.

Madame Siess propose les sorties, Madame Voyer appuie.

Adopté à l'unanimité.

9. Courrier de la présidence

Madame Beauséjour souhaite déposer une lettre à la présidence au sujet de la négociation de la convention collective. Elle en fait la lecture. La lettre liste les revendications de la partie syndicale et demande l'appui du CÉ dans le cadre de cette négociation nationale. Elle sera déposée en annexe de ce PV.

Il est proposé que la présidence du CÉ fasse un courrier officiel pour appuyer les revendications du personnel. Il sera déposé au CSSDM et directement au Ministère de l'Éducation du Québec.

Madame Fortin propose, Madame Béland appuie.

Adopté à l'unanimité

10. Mot du délégué au Comité de parents CSSDM

Monsieur Dussault nous informe qu'un comité de citoyens fait des démarches pour obtenir des terrains de basket sur le quartier. Il demande si le CÉ peut appuyer ces démarches et en faire d'autres pour que le terrain de basket extérieur de l'école soit rénové.

Il propose de faire une esquisse de courrier à envoyer et la présidence pourra l'approuver, la signer et l'envoyer aux différents acteurs qui s'occupent du dossier et/ou qui pourraient nous aider (CSSDM, Ville de Montréal, Arrondissement, représentants politiques du quartier).

Il est décidé de valider au prochain CÉ extraordinaire ce courrier.

Le 5 mai, un événement liant le milieu du travail social, de l'éducation et du sport aura lieu à l'UQAM pour réfléchir à ce type de pratiques « multidisciplinaires » ainsi qu'à la mise en place d'une formation pour les intervenants de programmes alliant sport et école (comme Bien Dans Mes Baskets). Monsieur Dussault partagera l'information.

Une autre nouveauté cette année : tous les élèves de 6^e inscrits à l'ESJM pour l'an prochain se sont fait proposer un atelier en 4 séances pour découvrir le programme Bien Dans Mes Baskets afin de les sensibiliser en amont à ce programme.

Monsieur Dussault indique également que des enveloppes supplémentaires pour les sorties plein air sont disponibles (500\$ par sortie). Il fera suivre l'information à Monsieur Roy.

Madame Judas nous informe que la friperie marche toujours très bien. Elle souhaite organiser une grosse collecte à la fin de l'année et demande si des parents peuvent aider. L'OPP sera sollicité pour ça et il est fort probable que des parents souhaitent y participer. Un comité friperie pourrait aussi être formé pour décider des orientations. Le CÉ salue le travail effectué dans ce cadre et propose de garder la mission sociale de la friperie comme prioritaire tout en conservant la mission écologique.

Autre information, des projets communautaires vont être proposés pour les vacances d'été (comme des projets d'horticulture). Madame Judas nous enverra des informations ultérieurement.

Enfin, l'organisme Oxy-jeunes situé dans le Centre-Sud va organiser une soirée musicale le 10 mai avec des jeunes de 10 à 12 ans à laquelle des jeunes de l'ESJM vont participer. Madame Judas nous invite à venir y assister.

11. Nouvelles de l'école

Monsieur Roy présente les nouvelles de l'école.

Les travaux de ventilation au niveau de la cafétéria sont prévus prochainement et entraîneront un chantier de 2 ans. Un service de restauration d'appoint sera offert pendant le chantier.

L'école Iréné Lussier va emménager ailleurs et ils vont libérer les espaces. Les espaces vacants seront utilisés pour la relocalisation reliée aux travaux de ventilation et aussi pour les nouvelles classes d'accueil.

Concernant les pré-portes ouvertes pour les parents du quartier, l'équipe-école a été sollicitée et plusieurs membres du personnel ont indiqué leur souhait à participer. La première rencontre entre l'OPP et le personnel aura lieu ce lundi 24 avril à 16h à la bibliothèque de l'école.

Parmi les autres nouvelles de l'école, un projet de classe flexible est en train de se réaliser. Une classe flexible est un local partagé par tous-tes les enseignant-e-s sur réservation pour mettre en place divers projets en dehors de leur salle de cours.

Madame Tremblay présente également un projet de Classe ZEN mené par le service de soutien à l'intégration pour élèves autistes et relevant de la psycho-pathologie. Les critères de déficience motrice et organique seront aussi intégrés l'an prochain dans le cadre de ce service. Ils font actuellement une demande de subvention à la fondation Saputo pour avoir du financement afin de meubler et aménager ce lieu (chaises berçantes notamment). Ce local permettra entre-autre aux élèves présentant des troubles anxieux de prendre un temps d'arrêt dans un environnement calme.

Monsieur Dussault partage l'information que les magasins d'aménagement : Tanguay et Brault & Martineau ont des fondations qui peuvent peut-être contribuer à ce type de projet. Plusieurs autres pistes de solutions pour chercher du financement et / ou du matériel sont également évoquées.

Madame Fortin est en train de rédiger une lettre au service matériel du CSSDM au sujet des casiers vétustes et insalubres. La question du grillage pourrait être intégrée dans cette lettre. Le grillage est source de conflits et d'anxiété pour plusieurs élèves. Elle en fera la présentation lors du prochain CÉ extraordinaire.

12. Varia :

Les différents points prévus au varia ont été traités lors de la rencontre.

Madame Fortin propose la levée de l'assemblée.

Il est 20h45. La séance est levée.